

## **Mémoire à l'intention du Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2015**

**Sheldon Levy, président et vice-chancelier de l'Université Ryerson**

### **Résumé des recommandations**

Nous recommandons au gouvernement trois mesures qui portent sur la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat, et sur l'amélioration de l'accès des jeunes et des nouveaux Canadiens à l'emploi.

- 1) Promouvoir l'investissement dans les accélérateurs et incubateurs universitaires fructueux et dans la recherche utile.
- 2) Favoriser plus largement les entreprises en démarrage et améliorer le rythme d'adoption des nouvelles technologies dans les entreprises existantes.
- 3) Réduire les obstacles à l'entrée sur le marché du travail pour les jeunes et les immigrants.

### **L'expertise de l'Université Ryerson**

L'Université Ryerson est un chef de file dans l'enseignement postsecondaire axé sur la carrière. Elle offre plus de 95 programmes de premier, deuxième et troisième cycles dans six facultés, pour un total de près de 39 000 étudiants à temps plein. La culture de notre université est distincte et propose un écosystème d'innovation composé de professeurs, d'étudiants et de partenaires externes.

Plusieurs des qualités de Ryerson étoffent nos recommandations : nous avons une vaste expérience de la promotion et du soutien des entreprises en démarrage, comme notre célèbre Digital Media Zone; nous sommes à l'avant-scène du secteur privé en matière de programmes expérientiels axés sur la carrière; et nous participons aux recherches qui relient nos professeurs à des spécialistes d'entreprise dans le but de régler des problèmes du monde réel.

Notre double principe d'excellence et de pertinence de la recherche a prouvé que les retombées sociales et économiques – à court et à long termes – sont énormes lorsque les deniers publics sont consacrés à des activités de recherche répondant à des besoins actuels. Notre expérience atteste l'importance du rôle des établissements d'enseignement postsecondaire dans le soutien aux initiatives gouvernementales de développement économique comme FedDev.

### **Recommandation 1**

Promouvoir l'investissement dans les accélérateurs et incubateurs universitaires fructueux et dans la recherche utile.

### **Thèmes**

1. Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation.
2. Optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens

## **Justification**

Les accélérateurs et incubateurs universitaires portent sur les enjeux de l'économie canadienne. Ils permettent de regrouper des partenaires du secteur privé, des spécialistes universitaires et de jeunes entrepreneurs pour encourager l'innovation, soutenir les entreprises en démarrage, permettre aux étudiants d'avoir accès à une expérience professionnelle, combler l'insuffisance d'offre de compétences par rapport à la demande de l'économie numérique, créer des emplois pour les jeunes et tirer pleinement parti de la créativité et de la détermination de nos jeunes. Les accélérateurs universitaires sont une solution peu coûteuse et très rentable.

Les projets de recherche entrepris par des établissements d'enseignement postsecondaire ont des retombées économiques à court terme (création d'emploi et croissance économique) et à long terme (renforcement de la capacité et amélioration du niveau de vie). L'investissement dans la recherche répondant aux besoins urgents a donc des retombées importantes.

## **Recommandation détaillée**

- Le gouvernement devrait envisager de prendre des mesures fiscales et administratives encourageant les entreprises et les investisseurs à participer aux projets des accélérateurs universitaires, à la manière du programme fiscal NY STARTUP (<http://startup.ny.gov/>) de l'État de New York, qui offre des allègements fiscaux pluriannuels aux entreprises qui installent leur siège social à proximité de campus universitaires.
- Le gouvernement devrait veiller à ce qu'une partie importante des nouveaux investissements réservés à la recherche soient effectivement utiles au développement de l'innovation et de la productivité au Canada.

## **Recommandation 2**

Favoriser plus largement les entreprises en démarrage et améliorer le rythme d'adoption des nouvelles technologies dans les entreprises existantes.

## **Thèmes**

1. Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation.
2. Optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens.

## **Justification**

Dans l'économie canadienne, on constate une résistance globale à l'adoption des nouvelles technologies et à l'association avec de nouvelles entreprises. Cette attitude entrave l'aptitude des entreprises bien installées à avoir accès à des idées novatrices et contraint les entreprises en démarrage à chercher des possibilités ailleurs dans le monde. Voilà qui est particulièrement important quand on sait qu'une grande partie de ces entrepreneurs sont des jeunes et des immigrants dont la capacité à se faire une place dans l'économie, à créer des emplois et à diriger la vague d'innovation peut être limitée par ces obstacles.

## **Recommandation détaillée**

- Le gouvernement devrait envisager des mesures fiscales et administratives comme celles qui ont fait d'Israël le « pays des nouvelles entreprises » afin de promouvoir le développement et l'intégration de jeunes entreprises dans notre économie : voir

notamment le programme des incubateurs technologiques (<http://www.incubators.org.il/>).

- Le gouvernement devrait prendre des mesures efficaces pour être un utilisateur modèle et le premier client des nouvelles entreprises (cela pourrait comprendre des mesures de sensibilisation, une modification des critères applicables aux DP, etc.).
- Le gouvernement devrait envisager des mesures précises pour aider les nouvelles entreprises à obtenir du financement et à trouver leur premier client.
- Le gouvernement devrait collaborer avec des établissements d'enseignement postsecondaire et des partenaires du secteur privé de l'ensemble du pays pour déterminer les divers moyens d'améliorer le rythme d'adoption des nouvelles technologies dans les entreprises, dans le secteur social et au gouvernement.

### **Recommandation 3**

Réduire les obstacles à l'entrée sur le marché du travail pour les jeunes et les immigrants.

#### **Thèmes**

1. Soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation.
2. Optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens.

#### **Justification**

Les jeunes Canadiens et les immigrants peuvent avoir du mal à trouver un premier emploi. Les divers obstacles à l'entrée sur le marché du travail peuvent être atténués par des mesures éprouvées permettant d'améliorer l'accès aux emplois, notamment grâce à l'utilisation de nouvelles manières de promouvoir de meilleures données en temps réel, de réduire la fragmentation des services et de promouvoir l'accès à des appuis efficaces.

#### **Recommandation détaillée**

- Promouvoir l'élaboration de mécanismes permettant de relier des employeurs et employés potentiels, comme la technologie WhoPlusYou de Ryerson ou l'initiative Magnet de la Chambre de commerce de l'Ontario.
- Prévoir des stimulants et des appuis pour la création de possibilités d'acquisition d'une expérience professionnelle au premier échelon, par exemple sous la forme de stages rémunérés, qui permettent aux intéressés d'acquérir une expérience concrète susceptible de faciliter la transition au monde du travail.
- Prévoir des mesures fiscales et administratives encourageant les entreprises canadiennes à investir dans les jeunes et les immigrants.
- Promouvoir des programmes dans le cadre desquels des jeunes puissent jouer le rôle de mentors auprès de chercheurs d'emploi et de propriétaires de nouvelle entreprise, au bénéfice mutuel des deux groupes.